



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-35

L'an deux mille dix-sept, à 10h
Le 16 novembre, à Chauvencourt (55)

Date de convocation	11 octobre 2017
Nombre de délégués :	
🔥 Titulaires	36 Titulaires
🔥 Suppléants	36 Suppléants
🔥 Présents	20 Présents
🔥 Votes par procuration	0 Vote par procuration

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL

M. Daniel COURTAUX

M. JF DAMIEN

M. JC JACQUEMART

Mme Maryse DESPAS

Mme Mireille GAZIN

M. Pascal GILLAUX

Mme Dominique HUMBERT

M. Claude LALLEMENT

M. Eddy LAURENT

M. Michel NORMAND

M. Jean PANCHER

M. Robert PASCOLO

M. Philippe CLAUDE

M. Yvon HUMBLLOT

Mme Thérèse BERGER

M. Jean-Pierre RENVOY

M. Daniel ROUVENACH

M. Claude WALLENDORFF

M. François BUSSIERE

Objet de la délibération :

Seuils de la Meuse Médiane : plan de financement intermédiaire

Résultat du vote
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-35

Objet de la délibération :

Seuils de la Meuse Médiane : plan de financement intermédiaire

Concernant le projet d'aménagement des seuils de la Meuse médiane, les dossiers réglementaires sont en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. Ceux-ci demandent des compléments d'études, notamment sur les espèces protégées.

Par ailleurs, l'instruction des demandes d'aides financières pour la phase PRO-travaux est toujours en cours.

En conséquence et si le projet doit se poursuivre, il est nécessaire de délibérer sur un plan de financement intermédiaire qui permette de lancer les études complémentaires et de phase PRO.

La liste et le montant estimatif des études sont les suivants :

Coût nouvelles études	Coût associé € HT
Dossiers réglementaires + AVP Sorcy	
Sorcy - études géotechniques	18 915 €
Sorcy - analyse juridique	7 200 €
Sorcy - Avenant Egis « modification réseau assainissement »	18 000 €
Dossiers réglementaires - Investigations naturalistes complémentaires	30 000 €
Dossiers réglementaires - Dossier CNPN	32 000 €
Dossiers réglementaires - Avenant Egis « reprise dossiers »	23 000 €
TOTAL nouvelles études	130 000 €

Coût des études PRO transférées de phase « travaux » à phase « intermédiaire »	Coût associé € HT
PRO maîtrise d'œuvre	55 000 €
PRO Géotec	10 000 €
PRO - Diagnostic amiante voirie Pagny	1 000 €
PRO - Etude géotechnique piles de la passerelle Chatipré	4 000 €
TOTAL actuel hors chiffrages non fournis	70 000 €

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le comité syndical :

- approuve le plan de financement intermédiaire suivant et permettant de financer les études complémentaires et nécessaires à l'aboutissement des dossiers réglementaires et les études de PRO :

Partenaires	Taux	Montants
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	80 %	160 000 €
Région Grand Est	10 %	20 000 €
Département de la Meuse	10 %	20 000 €
TOTAL		200 000 €

- autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 26/11/2017 à 20:45:28
Référence : e49a7943c966faa23412e465f06ea16b90d9cfe